



Assurance-emploi

Comme à chaque année, l'arrivée des températures plus chaudes nous amène forcément à parler d'assurance-emploi. Donc, toutes les enseignantes et enseignants sous contrat à temps partiel, à la leçon, à taux horaire ou en suppléance peuvent compléter une demande d'assurance-emploi. Pour vous faciliter la tâche, nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet au www.secsqsq.org et à cliquer sur « Assurance-emploi ». Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires pour compléter le plus exactement possible votre formulaire de demande d'assurance-emploi.

Affectation 2006-2007

- Suite au processus d'affectation, la commission scolaire a confirmé deux mises en disponibilité au champ 15, secteur jeunes.
- Pour celles et ceux qui ont complété une demande de poste disponible, je vous rappelle que votre demande demeure valide jusqu'au 6 septembre prochain. Il arrive régulièrement que des mouvements s'effectuent durant la saison estivale.
- Secteur jeunes : selon la clause 5-1.14.04, la commission scolaire ajoutera, pour le 30 juin, le nom de celles et ceux ayant enseigné sous contrat à temps partiel à la commission au cours de l'année scolaire en cours après avoir enseigné sous contrat à temps partiel à la commission lors de 2 des 3 années scolaires précédentes.
- Secteur adultes : selon la clause 11-2.09.03, la commission scolaire, selon sa décision et pour le 1^{er} juillet, ajoutera à la liste de rappel, le nom de l'enseignant ou de l'enseignante qui est légalement qualifié et qui a dispensé un minimum de 180 heures d'enseignement au cours de l'année scolaire précédente.
- Secteur de la formation professionnelle : selon la clause 13-2.10.03, la commission scolaire, selon sa décision et au 1^{er} juillet, ajoutera à la liste de rappel, le nom de l'enseignant ou de l'enseignante qui est légalement qualifié et qui a dispensé un minimum de 240 heures d'enseignement au cours de l'année scolaire précédente.

- Je vous rappelle les dates pour les bassins du mois d'août :
 - Lundi le 14 août, pour le préscolaire et le primaire;
 - Mercredi le 16 août, pour le secondaire;
 - Lundi le 21 août, pour les adultes.
- Les enseignantes et enseignants concernés seront convoqués par la commission scolaire quelques semaines avant la tenue des bassins. L'information nécessaire au déroulement des bassins devrait vous être transmise avec la convocation.

Christian Plante

Aux retraitées et retraités du 30 juin

Toutes les personnes qui prennent leur retraite à la fin de la présente année scolaire doivent remettre leur démission à la commission scolaire en date du 1^{er} juillet afin de ne pas perdre de bénéfices. Au besoin, vous pouvez utiliser le formulaire C-10 du petit Guide syndical.

Nomination des déléguées et délégués syndicaux pour 2006-2007

En juin, chaque école ou chaque centre doit nommer son ou ses délégués syndicaux pour l'année scolaire suivante.

Nous demandons à la déléguée ou au délégué syndical actuel de procéder à cette nomination et de nous retourner le formulaire reçu avec cet INFO.

Nous recommandons toujours fortement à chaque établissement de nommer son ou ses délégués syndicaux pour toute l'année scolaire. Nous croyons qu'il est plus facile d'assurer un suivi soutenu aux différents dossiers.

Souvenons-nous que la responsabilité première des déléguées ou délégués syndicaux en est une de représentation des enseignantes et enseignants de l'établissement.

Périodes de paie

La dernière paie du mois de juin, pour toutes les enseignantes et tous les enseignants, sera versée le 29 juin 2006. Pour celles et ceux qui sont à statut précaire, vous devriez recevoir à cette date 40/260 unités payées (l'équivalent de 4 payes).

Pour les enseignantes et enseignants à temps plein, les périodes de paye de la saison estivale sont les suivantes :

Période de paie	Date du paiement	# de jours payés
24 ^e	13/07/2006	10
25 ^e	27/07/2006	10
26 ^e	10/08/2006	10

Fermeture du bureau pour la période des vacances estivales

Nous vous prions de prendre note que le bureau sera fermé du 3 juillet au 9 août 2006. Retour au travail le 10 août 2006.